

PUBLICATION LE 28 avril 2023

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

GRAND BESANÇON MÉTROPOLEAnne VIGNOT - Présidente
4 rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON
SIRET 24250036100017

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Oui
Grand Besançon Métropole

Objet	Aménagement d'ensemble et voiries secteur Epoisses, îlots Bourgogne et Dijon
Référence	2023-TX-GT-0059
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	Avenue de Bourgogne, rue de Dijon, rue de Franche-Comté 25000 Besançon
Durée	14 mois
Description	Consultation lancée par un groupement de commandes. Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les travaux consistent principalement à terrassements et des aménagements paysagers, à la requalification des cheminements , voirie, stationnements et éclairage public.
Code CPV principal	45233140 - Travaux routiers
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Génie civil Description : Génie civil Lieu d'exécution : Avenue de Bourgogne, rue de Dijon, rue de Franche-Comté 25000 Besançon		45233140
N° 02	Eclairage public et électricité Description : Eclairage public et électricité Lieu d'exécution : Avenue de Bourgogne, rue de Dijon, rue de Franche-Comté 25000 Besançon		45316110

N° 03 Plantations, Espaces Verts, mobilier
Description : Plantations, Espaces Verts, mobilier
Lieu d'exécution : Avenue de Bourgogne, rue de Dijon, rue de
Franche-Comté
25000
Besançon

45112710

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
:

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Oui

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50 % : Prix

50 % : Valeur technique de l'offre

Renseignements

administratifs

<https://www.marches.grandbesancon.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **25/05/23 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Critères de sélection pour tous les lots

1-Prix des prestations 50.0 %

2-Valeur technique 50.0 %

Recours :

- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices
- référé contractuel (art L551.13 et suivants du cja)
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

Envoi le 28/04/23 à la publication